



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-ELZÉAR

597, rue des Érables  
St-Elzéar (Québec)  
G0S 2J1

Tél. : 418 387-2534  
Fax : 418 387-4378

direction@st-elzear.ca  
administration@st-elzear.ca

### *AVIS PUBLIC*

#### **Avis de dérogation mineure**

Avis est donné que la demande de dérogation mineure ci-dessous sera prise en considération par le Conseil lors de la séance du 5 juillet 2021.

#### **Nature et effets**

La demande vise à autoriser la construction d'une résidence jumelée ayant un garage intégré devant de 3,05 mètres et dont la largeur représentera 107% de la largeur de la façade principale de la résidence, alors que selon la réglementation en vigueur, le garage ne peut avancer de plus de 3 mètres la façade du bâtiment principal et la largeur du garage intégré ne peut dépasser 90% de la largeur de la façade de la résidence à laquelle il se rattache.

Vous trouverez une présentation du projet sur le site Internet de la municipalité : [www.st-elzear.ca](http://www.st-elzear.ca)

#### **Identification du site concerné**

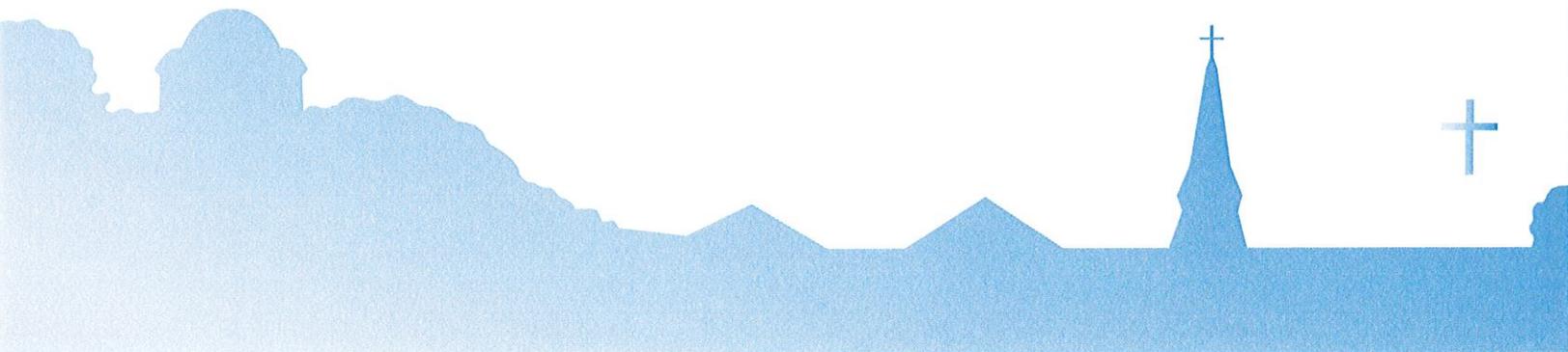
Lot projeté 6 441 815 et 6 441 816 situé au 154 et 156 rue de la Coulées.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil pourra transmettre des commentaires écrits, par courriel ou par courrier, d'ici le 5 juillet 2021, au [direction@st-elzear.ca](mailto:direction@st-elzear.ca) ou au 597, rue des Érables, Saint-Elzéar, Québec G0S 2J1

Donné à Saint-Elzéar ce 21<sup>e</sup> jour de juin 2021.

---

*Mathieu Genest,*  
*Directeur général Secrétaire-trésorier*



\*\*\*\*\*

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, soussignée, Mathieu Genest, Directeur général de la municipalité de Saint-Elzéar, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 21<sup>e</sup> jour de juin 2021 entre 10 h 00 et 17 h 00 heures. EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21<sup>e</sup> jour de juin 2021.*



---

*Mathieu Genest,  
Directeur général Secrétaire-trésorier*



## Permis 2021-06-0009

Demandes en urbanisme

### Informations générales

Matricule	6039 78 8665		
Type de demande	Dérogation	Origine demande	D'une demande de permis ou de certificat

### Dates importantes

Demande : 2021-06-21

### Coordonnées

Propriétaire	Demandeur	Travaux
Gestion 3MW Inc. 640 Rue DES Prés Saint-Elzéar Québec, Canada G0S 2J2	Cell. 418-369-9903	154-156 Rue de la Coulée Saint-Elzéar (Québec)

### Lots et zones

Zones : RA-18

No Lot	Rang	Plan cadastral	Superficie
6234220			

### Qualifications

Dérogation mineure

### Éléments concernés

Type d'élément	Modification	Date de construction
Largeur du garage intégré		

### Nature de la demande

Demande	Norme
Demande l'autorisation de reconnaître réputé conforme la construction de résidences unifamiliales jumelées avec garages intégrés dont la largeur représentera 107 % de la largeur de la façade des résidences auxquels ils se rattachent.	Article 9.4.2 La largeur du garage intégré ne peut dépasser 90 % de la largeur de la façade de la résidence à laquelle il se rattache, excluant la largeur prévue du garage intégré.
Demande l'autorisation de reconnaître réputé conforme des garages intégrés devant la façade principale des résidences à laquelle il se rattache de 3,05 mètres.	Article 9.4 [...] Le garage ne peut avancer de plus de 3 mètres la façade du bâtiment principal.

## Raisons de la demande

---

- Volonté de l'entrepreneur
- Contrainte de largeur de terrain

## Notes

---

- ANNEXE:
  - Plan de construction
  - Plan projet d'implantation

## Règlements

Type	Règlements	Article
Zonage	2007-115	9.4 et 9.4.2

## Vérifications

Respect des objectifs du plan d'urbanisme ?	<b>oui</b>
Relative à l'usage ou à la densité d'occupation du sol ?	<b>non</b>
L'immeuble est-il situé en zone d'inondation ou en milieu humide ?	<b>non</b>

## Réservé au fonctionnaire désigné

Demande reçue le	2021-06-21	Coût	200,00 \$
Approuvée		Dépôt	
Échéance		Fin	
Renouvellement			



Danny Boutin

## Signature

---

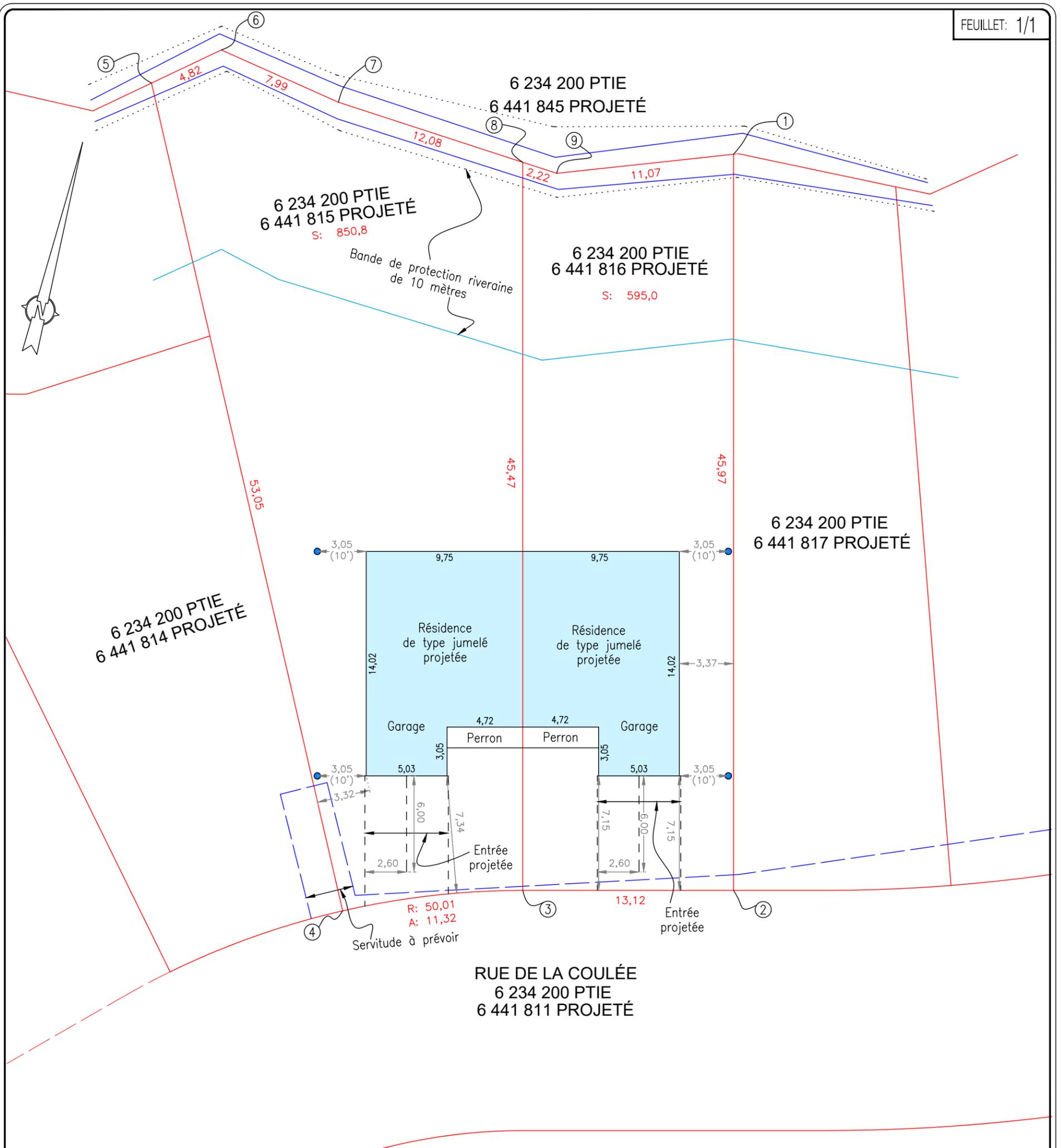
Je, \_\_\_\_\_ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés sont exacts et que si la demande m'est accordée, je me conformerai aux dispositions des règlements en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

Signé à \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_ 2021

\_\_\_\_\_  
Propriétaire ou procureur fondé

\_\_\_\_\_  
Propriétaire ou procureur fondé





**LÉGENDE**

- tige d'implantation projetée

Pour fins de NOUVELLE CONSTRUCTION

Notes:

- Le présent plan d'implantation a été effectué pour permettre aux autorités compétentes de valider la position proposée des structures (bâtiment projeté) sur le terrain du client.
- Le client devra s'assurer d'obtenir toutes les autorisations nécessaires des autorités compétentes avant le début des travaux.
- La géométrie de la structure à implanter provient des données fournies par le client.
- Le client devra s'assurer que les mesures des structures (bâtiment projeté) données aux présentes correspondent bien à celles des structures (bâtiment projeté) à être érigées.
- Le client devra s'assurer de respecter les normes de dégagement édictées par Hydro-Québec.
- Ce document ne doit pas être utilisé ni invoqué pour d'autres fins et toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, en est strictement prohibée sans l'autorisation écrite de son auteur ou du détenteur de son greffe.
- Les recherches au bureau de la publicité des droits ont été réalisées le :
- Les mesures indiquées sur le document sont en mètres (S.I.)
- 1 mètre = 3,2808 pieds

CLIENT(S): GUY TURMEL & FILS INC.

**PLAN PROJET D'IMPLANTATION**

LOT(S): 6 441 815 ET 6 441 816 PROJETÉ

CADASTRE: du Québec

MUNICIPALITÉ: SAINT-ELZÉAR

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: BEAUCE

DESSIN: 60472-1.dwg

DOSSIER: 60472



**ecce terra**  
arpentiers-géomètres sencri  
www.ecceterra.com

ÉCHELLE: 1:250

dessiné par:  
G.C.

Signé numériquement à Sainte-Marie  
le

*Caroline Huard, arpenteur-géomètre*  
Matricule: 2456

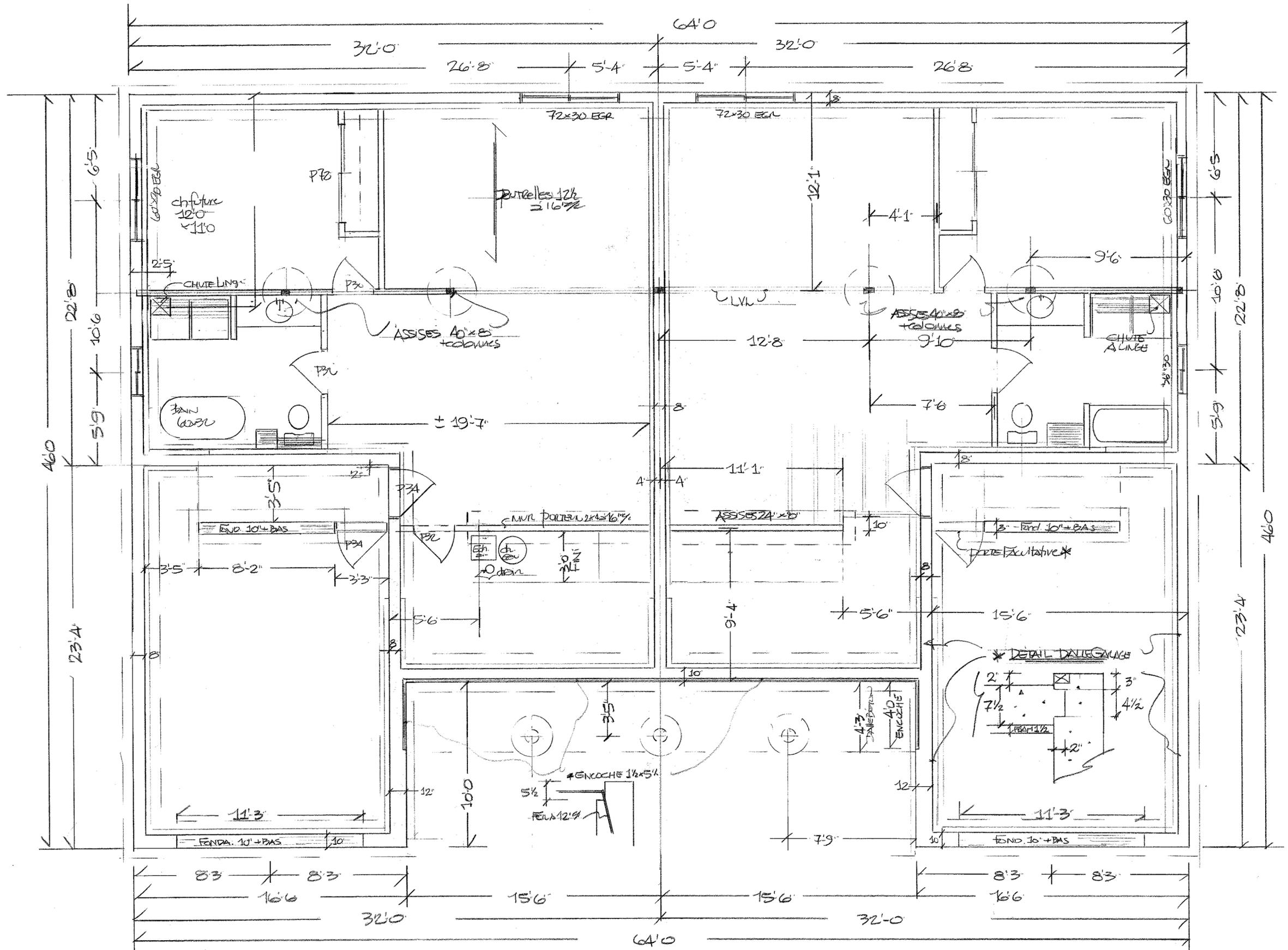
Membre de l'Ordre  
des Arpentiers-Géomètres du Québec

MANDAT: 60472-1

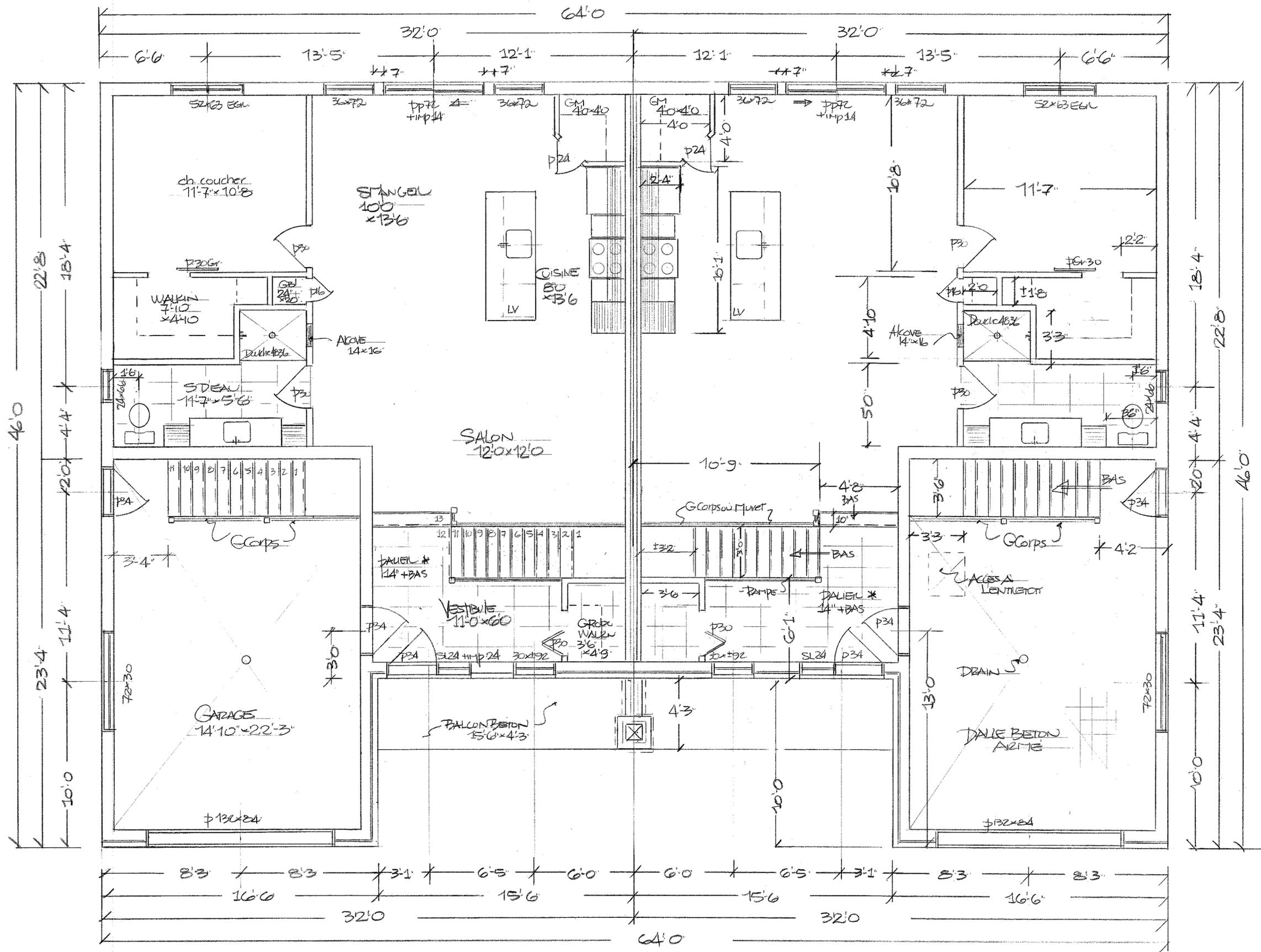
MINUTE:



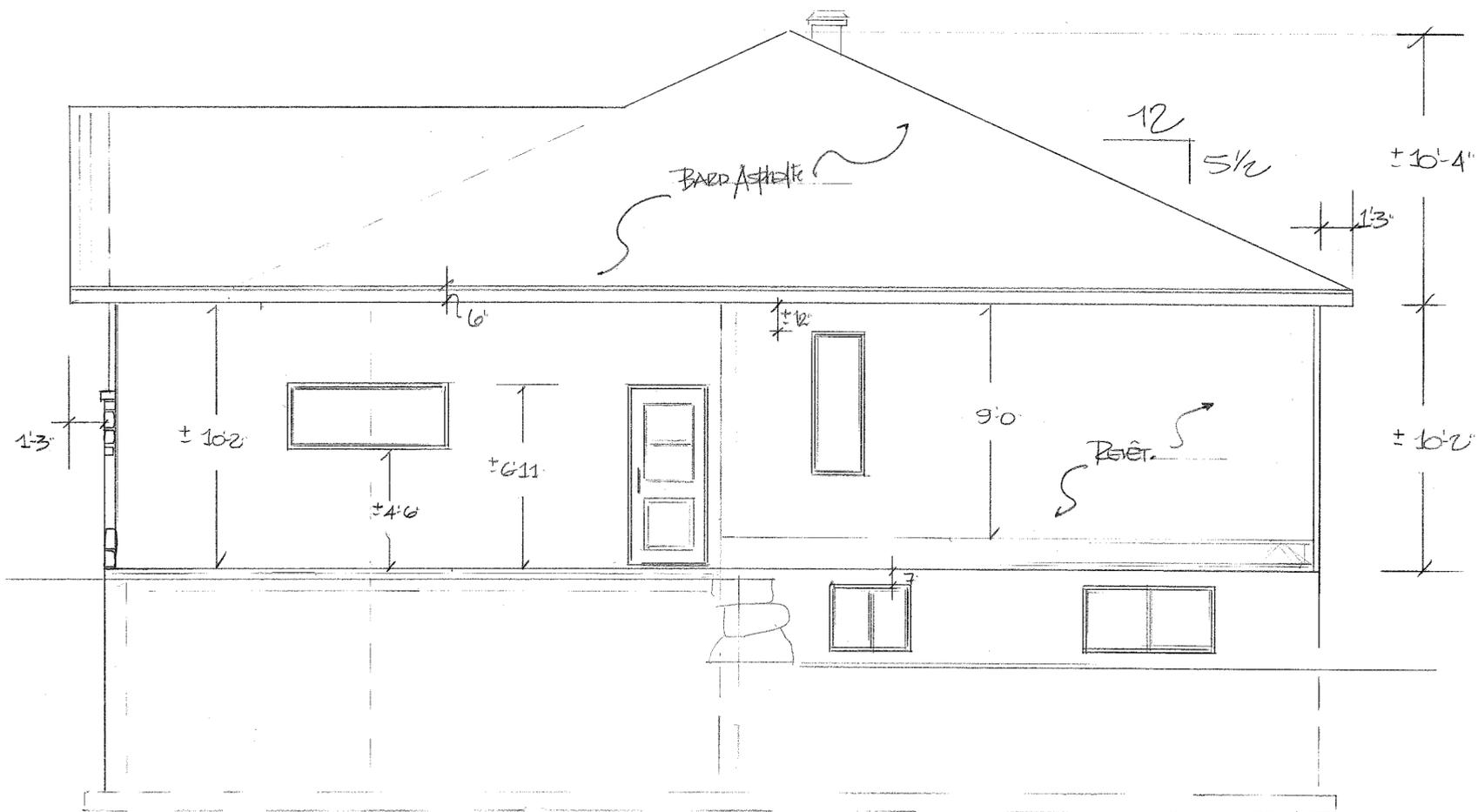
SSOL + FONDATIONS 1/4" = 10'



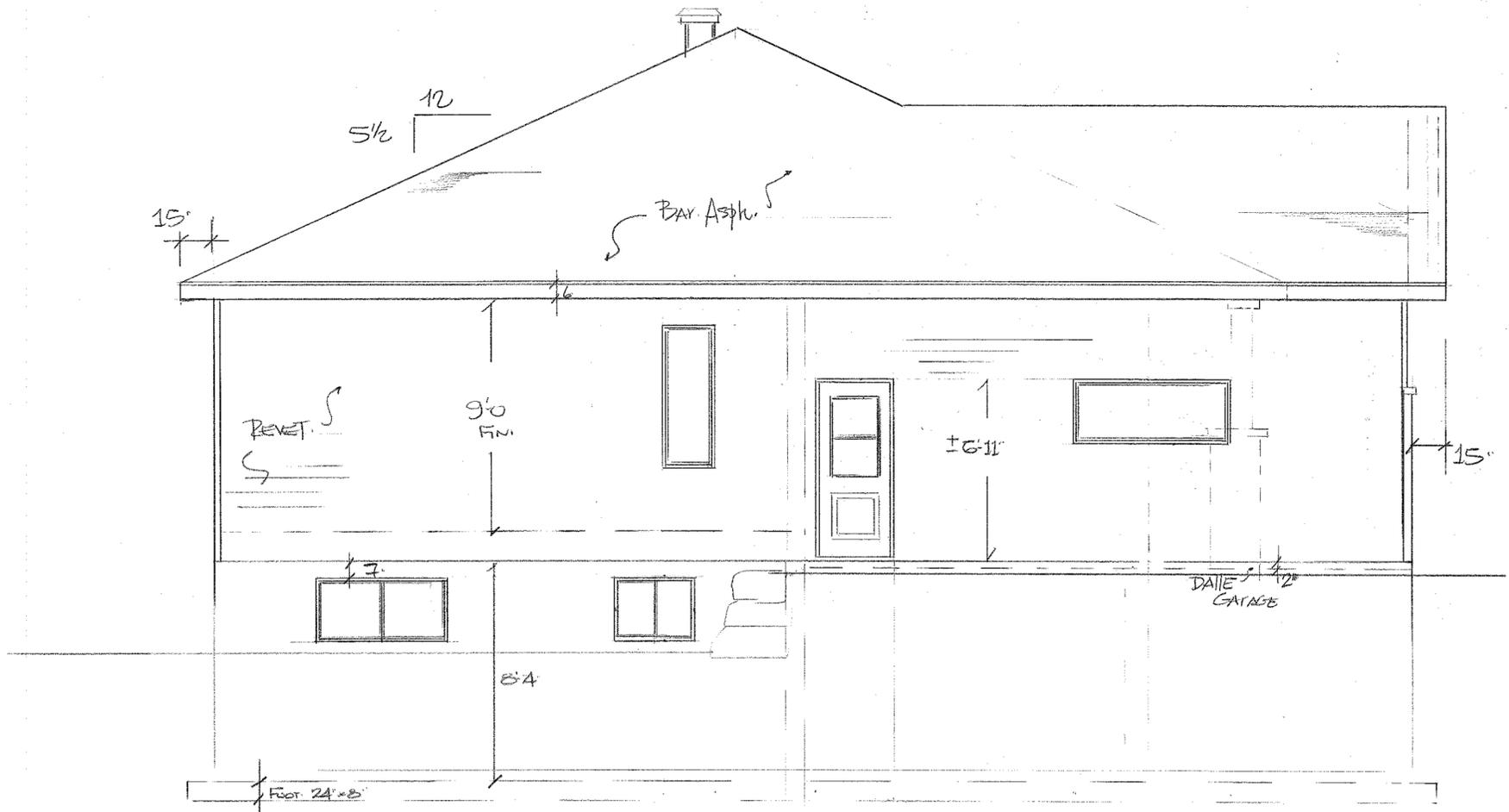
DEU DE CHAUSSEE 1/4" = 1'0"



ELEV. DROITE 1/4" = 1'0"



ELEV COTE GAUCHE  
1/4" = 10'



ELEV. ARRIERE

